

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TREGUIDEL

## SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 23 FÉVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sans la présence du public (compte tenu de l'article 6, II de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19), sous la présidence de Monsieur Le Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs André GUILLAUME, Maire, Valérie HELARY, Bernard HELARY, Catherine HANOT, Céline FELIN, Fabrice ROLLAND, Mélina BOURSE, Michel LE VOGUER, Mickaël LE CHEVANCE, Virginie LACHIVER, Katell ROBIN.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS** : Marjolaine BLOUIN, Béatrice HILLION, Jean-François PRIGENT, Jean Didier SAINT-JALMES

**A DONNE POUVOIR** : Madame Marjolaine BLOUIN à Monsieur André GUILLAUME, Jean-François PRIGENT à Bernard HÉLARY, Béatrice HILLION à Fabrice ROLLAND

Secrétaire de séance : Mickaël LE CHEVANCE

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>15</b>
<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>11</b>
<b>Nombre de membres votants :</b>	<b>14</b>
<b>Nombre de membres absents :</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de membres exclus :</b>	<b>0</b>

---

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2021
  - 2) Groupement de commande concernant la souscription des contrats d'assurance 2023-2027
  - 3) Subventions 2022
  - 4) Subvention CCAS 2022
  - 5) Programme d'investissement 2022
  - 6) Présentation Aménagement du Bourg
  - 7) Questions diverses
- 

#### **22-02-01 / Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2021**

Monsieur Le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du conseil municipal du 24 novembre 2021 et invite les membres présents à faire part de leurs observations.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité**

**22-02-02 / Groupement de commande concernant la souscription des contrats d'assurance 2023-2027**

LEFF ARMOR COMMUNAUTE propose de constituer un groupement de commande avec les communes intéressées pour une prestation d'assistance à la passation de marchés d'assurances et ensuite la passation des marchés d'assurance dans le cadre du groupement. Il s'agit de sélectionner un consultant en assurances, qui sera chargé de préparer pour chaque membre du groupement un audit, un dossier de consultation, puis l'analyse et le classement des offres.

Il est proposé que le coordonnateur du groupement soit Leff Armor Communauté, qui procédera à l'organisation de la procédure et que l'organe de décision devant intervenir dans le choix du ou des titulaires du contrat soit également la commission d'appel d'offres de Leff Armor Communauté.

Après attribution, chaque commune signera son marché, le notifiera et s'assurera de sa bonne exécution. Une convention de groupement de commande sera conclue entre Leff Armor Communauté et les communes adhérentes pour la durée de la procédure de passation des marchés.

Il est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande

Vu les dispositions des articles L.2113-6 à L.2113-8 du Code de la Commande publique,

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commande joint en annexe ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE** d'adhérer au groupement de commande pour une prestation d'assistance à la passation de marchés d'assurances et la passation des marchés d'assurance,

**VALIDE** la convention de groupement de commande telle que jointe en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande,

**22-02-03 / subventions 2022**

Monsieur Le Maire présente aux membres du conseil municipal les demandes de subventions pour l'année 2022.

<b>Demandes 2022 – Associations</b>	<b>Propositions 2022</b>	<b>Vote</b>
<b>Scolaires – Formation</b>		
Ogec Sacré-Cœur Lanvollon – scolarité (10 primaires à 452.30 €)	4523 €	
AEP DIWAN BRO SANT BRIEG (1 élève)	452.30 €	
Ecole Sainte-Anne Plélo (3 élèves)	1356.18€	
RPI Pléguien-Tréssignaux (10 élèves)	120.00 €	
Séjours pédagogiques	250.00 €	
<b>Sportives et culturelles</b>		
Jeunesse Sportive Lanvollonnaise (15 enfants à 15 €)	225.00 €	
<b>Divers</b>		

Comice agricole canton de Plouha	100.00 €	
Demandes en cours d'année	1 500.00 €	

<b>TOTAUX</b>	<b>8256.48€</b>	
---------------	-----------------	--

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,  
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité**

**DÉCIDE** de verser les subventions ci-dessus pour l'année 2022.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,  
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité**

#### 22-02-04 / subvention CCAS 2022

Monsieur Le Maire indique aux membres présents qu'il convient de fixer le montant de la subvention à allouer pour le fonctionnement du CCAS au titre de l'année 2022.

En fonction du projet de budget établi par le conseil d'administration du CCAS, une subvention communale de 2 000 € est nécessaire à l'équilibre du budget 2022.

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,  
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité**

**ACCORDE** au CCAS de Tréguidel une subvention de 2 000 € pour l'année 2022,  
**PRÉCISE** que cette dépense sera inscrite au compte 657362 du budget primitif communal.

#### 22-02-05 / Programme d'investissement 2022

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'établir la liste des opérations d'investissement à prévoir au budget primitif 2022 sous réserve de quelques petits ajustements lors du vote de budget primitif 2022.

#### **Propositions faites au Conseil Municipal :**

Monsieur Le Maire propose d'inscrire les opérations suivantes :

<b>Libellé</b>	<b>Nouveaux crédits</b>
Programme de voirie 2021	60 000.00 €
Sécurisation hangar municipal	5000.00€
Aménagements de sécurité du Bourg	260 000.00 €
Aménagement hangar municipal	12 000.00 €
Aménagement autour du skate Park	5 000.00 €
Illumination de Noël	2000.00 €
Achat tondeuse	16 000.00 €
Achat matériel services techniques	1 000.00 €
Panneaux signalisation mairie et entrée du bourg	3000.00 €
Escalier porte logement urgence salle Bessin	6 000.00 €
Fibre Optique 2020 + 2021	21 800.00 €

Velux (sas location (2) et wc extérieur)	2000.00 €
Aménagement P'tit Bar	5000.00 €
Aménagement cimetière	1200.00€
<b>TOTAL</b>	<b>400000.00€</b>

Où l'exposé de Monsieur Le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité**

**DÉCIDE** d'inscrire au budget primitif 2022 les opérations ci-dessus sous réserve de quelques petits ajustements lors du vote de celui-ci.

#### **22-02-06 / Présentation Aménagement du Bourg**

Présentation du candidat retenu SETUR

#### **22-02-07 / Questions diverses**

- les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 avril et 24 avril 2022.
- Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

*La séance est levée à 22h15*

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

☆☆☆